



QUAND DÉBILITÉ RIME AVEC LÂCHETÉ

Il y a visiblement beaucoup de « courageux » derrière les barreaux, pour qui des années de prison ne servent décidément à rien – notamment pas à leur mettre du plomb dans la cervelle.

L'assaillant qui avait violenté notre camarade mardi dernier (cf. notre tract du 7 janvier, intitulé « *Il y a des étrennes dont on se passerait bien* ») en est un bel exemple...

Hier aux alentours de 18h40, nos trois collègues du Quartier Disciplinaire procèdent à la distribution du repas. C'est à cette occasion que notre grand téméraire commit une nouvelle agression sur l'un des nôtres, sans rien laisser présager de la violence qui allait suivre – comme il y a quelques jours.

En effet, une fois franchi le seuil de la porte pour récupérer son dîner, celui-ci feignit de remettre le col de son pull pour adresser un coup de poing au visage du gradé de secteur, sans motif apparent, puis se précipita au fond de sa geôle pour se recroqueviller en se protégeant la tête – pensant certainement que la foudre allait lui tomber dessus. Avec un sang-froid remarquable, notre confrère touché referma la grille du sas, permettant ainsi d'éviter un surincident tout en mettant les autres agents en sécurité. Déçu de ne pas avoir pu en découdre, le possédé exprima alors sa frustration en mollardant sur l'homme en bleu. La porte de la cellule refermée, la journée se termina ainsi.

La CGT Pénitentiaire apporte son soutien à notre homologue blessé et l'encourage à entamer les démarches administratives nécessaires afin qu'une peine pénale supplémentaire soit prononcée à l'encontre du détenu concerné.

Comme de coutume, **la CGT Pénitentiaire** félicite la compétence dont les agents ont fait preuve en ne cédant pas à la potentielle volonté de régler leurs comptes (ce qui pourrait arriver à force d'accumulation et de lassitude), conservant ainsi un comportement irréprochable et hautement professionnel.

D'ailleurs, et de façon plus générale, **la CGT Pénitentiaire** tient à souligner le travail remarquable effectué au Quartier Disciplinaire et d'Isolement. En effet, la seule journée d'hier démontre l'importante nécessité d'organisation et de rigueur sur ce secteur en particulier, les surveillants ayant à y gérer plus d'une douzaine de passages en commission de discipline – preuve de grosses difficultés en détention et de la qualité des comptes-rendus subséquents – en plus de s'occuper des gros profils qui y sont hébergés.

La CGT Pénitentiaire salue le dévouement de toutes et tous, et encourage toutes les équipes de l'établissement à se rendre aux rencontres « Direction / personnels » afin que chacun fasse remonter les écueils rencontrés et leur ressenti, ce qui, espérons-le, permette de mieux cibler certaines problématiques et ainsi améliorer nos conditions de travail.

Le bureau local,
le 10 janvier 2025